

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 14 avril 2022

ELECTIONS DU NOUVEAU BUREAU NATIONAL DES CARROSSIERS DE MOBILIANS, ET DE SON PRESIDENT JEAN MARC DONATIEN

L'Assemblée Générale des carrossiers de MOBILANS s'est tenue le 12 avril 2022 au sein des locaux MOBILIANS à Paris, suivie dès le lendemain d'une première réunion de travail du nouveau Bureau.

A l'issue de la réunion au cours de laquelle furent présentées les principales actions menées et les résultats obtenus par l'ancienne équipe conduite par Yves LEVAILLANT, il a été procédé à l'élection de la nouvelle équipe qui sera aux commandes des prochaines orientations nationales du métier carrossiers ainsi qu'à celle de son nouveau Président, Jean-Marc DONATIEN.

Le Bureau National des Carrossiers de MOBILANS pour la mandature 2022-2026 se compose comme suit :

Président du métier national carrossier : Jean Marc Donatien (MEURTHE ET MOSELLE - 54)

Vice-président : Louis Iannello (ISERE - 38)

Trésorier : David Ribeiro (NORD - 59)

Secrétaire : Pascal Willefert (AUBE - 10)

Ont été également élus membres du bureau national carrossier :

Pascal Brethomé (VENDEE - 85)

Damien Dufau (RHÔNE -69)

Pierre Geral (AUDE - 11)

Yves LEVAILLANT (LOIRE -42) a été proposé à l'unanimité Président d'honneur du métier national carrossiers.

Cette nouvelle équipe, composée de membres élus renouvelés et de nouveaux élus, entend poursuivre les actions entreprises par l'équipe précédente, le quitus ayant été donné au bilan moral, unanimement salué par les votants. Les élus ont tenu à féliciter l'équipe sortante pour l'ensemble du travail accompli et la qualité des résultats obtenus, conscient de l'âpreté des difficultés et des combats menés par le Bureau national des carrossiers conduit par Yves LEVAILLANT, au regard de :

- la multitude des problématiques existantes dans le secteur de la carrosserie-peinture et du débosselage sans peinture et de leur complexité,
- l'étendue des enjeux sur les nombreux chantiers initiés, dont ceux visant l'établissement d'une juste indemnisation des carrossiers et débosseleurs ou encore ceux portant sur l'exigence de suivi technologique et d'adaptation permanente des entreprises de carrosserie,
- la variété des forces en présence et des interlocuteurs du marché.

Poursuivre la mobilisation de tous les moyens disponibles pour tenter de rétablir **un certain nombre d'équilibres économiques entre réparateurs et assureurs/experts**, tout en poursuivant ces nécessaires **veilles et accompagnements** des adhérents sur les enjeux majeurs liés aux très **nombreuses mutations technologiques et sociétales impactant les entreprises de carrosserie, est le premier grand objectif du nouveau Bureau.**

En parallèle, **valoriser encore** ce travail passé, présent et le travail à venir, **les initiatives et les actions auprès des carrossiers- réparateurs**, par la poursuite, notamment, des participations élargies au sein des réunions de bureau ou encore de l'animation locale, permettant de faire davantage remonter des problématiques, des suggestions et des idées mais aussi de faire mieux redescendre encore sur le terrain les orientations et les actions du bureau sera l'autre objectif en termes de moyens de la nouvelle équipe.

Tels seront donc les principaux axes de travail de cette nouvelle mandature qui continuera de creuser sur le sillon tracé d'une politique d'envergure pour les carrossiers et les débosseleurs, certes ambitieuse mais réalisable car légitime et réaliste.

À propos de MOBILIANs

MOBILIANs est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 160 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANs défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.